Association des parents d'élèves du Lycée Condorcet. Enquête sur les programmes de 1902. Questionnaire de la commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés. Réponses de l'Association aux questions posées.

Numéro d'inventaire : 1979.31083
Auteur(s) : E. Mosny
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Date de création : 1913
Description : Tapuscrit sous couverture carton souple.
Mesures : hauteur : 318 mm ; largeur : 218 mm
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Filière : Post-élémentaire
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 8
Lieux : Paris, Paris

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE CONDORCET

ENQUETE SUR LES PROGRAMMES DE 1902

Questionnaire de la commission
de l'Enseignement de la Chambre des Députés

REPONSES DE L'ASSOCIATION AUX QUESTIONS POSEES

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE
29, Rue d'Ulm

QUESTIONNAIRE & REPONSES.

==========

1.- CYCLES & SECTIONS.

La Commission désire savoir si les réformes de 1902 ont facilité la liaison et la pénétration des divers ordres d'enseignement grâce à la division en cycle et sections.

Elle pose notamment les questions suivantes :

1°.- La réforme a-t-elle assez duré pour qu'on en puisse déjà apprécier les résultats ?.....	Oui.
2°.- L'entrée des élèves provenant de l'enseignement primaire ou de l'enseignement primaire supérieur se fait-elle abondamment et sans difficultés qui résulteraient de l'organisation même des cycles et sections ?	Cette entrée est nulle ou à peu près nulle mais suffisante pour l'élite de l'enseignement primaire.
3°.- L'expérience montre-t-elle la nécessité de modifier la durée relative des cycles, le nombre ou la nature des sections, les possibilités de libre choix des élèves d'après leurs aptitudes?	Les cycles tels qu'ils sont établis forcent les pères de famille à une orientation prématurée des études de leurs fils - Dans le premier cycle la section B serait à supprimer, car elle ne répond pas à l'idée des créateurs de cette section ainsi que l'expérience l'a démontré. Dans le second cycle le nombre des sections gagnerait à être réduit et dans la section A la place laissée aux sciences devrait être rendue équivalente à celle que celles-ci avaient autrefois dans les classes supérieures de l'enseignement gréco-latin.
4°.- Existe-t-il entre les sections des ponts permettant aux élèves qui se seraient trompés sur leurs aptitudes ou dont l'orientation aurait varié, d'adapter leurs études à leurs besoins nouveaux ?.....	Non et c'est regrettable.
5°.- Tous les lycées et les collèges ont-ils pu - ou dans quelles mesures ont-ils pu - organiser les cycles et les sections ?..	Renseignement d'ordre administratif.
6°.- L'égalité dans les sanctions entre les divers baccalauréats ouvre-t-elle réellement et dans de bonnes conditions l'accès de l'enseignement supérieur à tous les élèves de l'enseignement secondaire ?.....	Nous considérons que seules les sections A & C ont une valeur véritable et que l'égalité de sanction pour les sections B & D constitue une exorbitant privilège.

7°.- Le caractère différent en principe de l'enseignement dans les deux cycles (la même matière devant y être enseignée à un point de vue différent) est-il bien observé ? Correspond-il à une utilité réelle ?

Les cycles semblent n'avoir pour effet que de faire étudier en deux fois superficiellement les matières qui pourraient être étudiées en une fois, en moins de temps et avec plus de profit pour les enfants lorsque leur âge leur en permettrait à la fois une meilleure compréhension et une assimilation durable.

II.- METHODES & SANCTIONS

La Commission désire savoir si la réforme de 1902 a bien maintenu, sous une variété d'enseignements particuliers propres à développer les aptitudes, une unité de culture classique. Elle pose notamment les questions suivantes :

1°.- Cette unité de culture a-t-elle été réellement et suffisamment organisée, notamment pour les sections B & D et le niveau général des études a-t-il été abaissé notamment pour le Français par suite de la réforme ?

Il ne peut y avoir d'unité de culture avec la dispersion des enseignements et le morcellement des horaires - Comme l'étude du Français a particulièrement pati du nouvel état de choses il nous semble indispensable de rétablir l'influence éducatrice du professeur principal.-

2.- Les sanctions, soit pour le passage d'une classe à l'autre soit dans les examens terminaux de chaque cycle, ont-elles été suffisantes ou suffisamment appliquées ou peuvent-elles l'être?

Elles sont insuffisantes, mais il faut reconnaître que l'application de sanctions plus sévères est difficile.

3.- Les méthodes nouvelles appelées méthodes actives et directes ont-elles donné les résultats qu'on en attendait et ont-elles été définies et systématisées d'une manière suffisante ?

Non. Ces méthodes n'ont pas donné les résultats espérés.- Si les méthodes directes sont bonnes avec les débutants, dès la 4e elles aboutissent à des résultats très contestables et ce n'est qu'en dehors d'elles que la correction grammaticale peut s'obtenir.

4.- La collaboration des maîtres en Conseil de classe ou en conseil de professeurs fonctionne-t-elle partout et réellement et a-t-elle donné des résultats égaux à ceux de l'ancien système du professeur principal ?

Non.- Et même cette collaboration des maîtres existerait-elle qu'elle ne donnerait jamais des résultats comparables à ceux de l'ancien système du professeur principal auquel il est temps de revenir -

III.- EMPLOI DU TEMPS & PROGRAMMES

La Commission désire savoir si l'emploi du temps et les programmes ont bien assuré aux élèves une culture harmonieuse et complète résultant de leurs efforts personnels sous la forme la plus spontanée et la plus intense possible . Elle pose notamment les questions suivantes :

1.- Le nombre des heures de classe est-il bien proportionné au temps d'étude et au temps de repos nécessaire, et les parties de l'éducation considérées jadis

Non; il y a trop d'heures de classe avec les horaires actuels. Les élèves n'ont plus de temps pour le travail personnel, ni de loisirs pour la lecture. Comment pourraient-